



Conseil économique et social

Distr. générale
12 octobre 2010
Français
Original: anglais

Comité des droits économiques, sociaux et culturels Quarante-quatrième session

Compte rendu analytique (partiel)* de la 27^e séance**

Tenue au Palais Wilson à Genève, le vendredi 21 mai 2010 à 10 heures

Président : M. Marchán Romero

Sommaire

Examen des rapports

- a) Rapports présentés par les États parties conformément aux articles 16 et 17 du Pacte
(*suite*)

Questions de fond concernant la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (*suite*)

Hommage à feu Javier Wimer Zambrano, ancien membre du Comité

Clôture de la session

* Il n'est pas établi de compte rendu analytique pour le reste de la séance.

** Il n'a pas été établi de comptes rendus analytiques pour les 18^e à 26^e séances.

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

Les rectifications aux comptes rendus des séances publiques du Comité seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.

Le débat résumé commence à 12h50

Examen des rapports

a) **Rapports présentés par les États parties conformément aux articles 16 et 17 du Pacte** (*suite*) (E/C.12/AFG/CO/2-4; E/C.12/DZA/CO/4; E/C.12/COL/CO/5; E/C.12/KAZ/CO/1; E/C.12/MUS/CO/4)

1. **Le Président** dit comprendre que le Comité souhaite adopter les observations finales concernant les rapports de l'Afghanistan, de l'Algérie, de la Colombie, du Kazakhstan et de Maurice.
2. *Il en est ainsi décidé.*
3. **Le Président** déclare que les observations finales qui viennent d'être adoptées seront communiquées aux États parties concernés et publiées.

Questions de fond concernant la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (*suite*)

4. **Le Président** appelle l'attention sur les questions de fond dont a traité le Comité au cours de cette session. Il a tenu des réunions sur la mortalité et la morbidité maternelles avec le Programme des Nations Unies sur la famille et le Centre pour les droits reproductifs dans le but de jeter les bases d'une observation générale sur les droits en matière de sexualité et de procréation; sur l'environnement, les changements climatiques et les droits de l'homme avec la Fondation Friedrich Ebert; et sur les indicateurs relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels et l'harmonisation avec d'autres organes conventionnels, avec l'Expert indépendant sur la question des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté et le Directeur de la Division des instruments relatifs aux droits de l'homme du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Hommage à feu Javier Wimer Zambrano, ancien membre du Comité

5. *À l'invitation du Président, les membres du Comité observent une minute de silence.*

Clôture de la session

6. Après l'échange de politesses habituel, **le Président** déclare close la 44e session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels.

La séance est levée à 13 h 5.